



A Mesdames et Messieurs
Les membres des Conseils
généraux
du Locle et de La Chaux-de-
Fonds

Le Locle, La Chaux-de-Fonds,
le 1^{er} novembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la séance commune des Conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds fixée au

Mardi 14 novembre 2017 à 19h45
à l'aula du CIFOM-ET, au Locle, rue Klaus 1

L'ordre du jour de cette séance a été arrêté comme suit :

1. **RAPPORTS DES CONSEILS COMMUNAUX**
- 1.1 relatif à la création d'un règlement communal d'exécution de la loi sur l'approvisionnement en électricité et d'utilisation du fonds communal de l'énergie.
- 1.2 concernant le classement de la motion du 8 mars 2006 déposée lors d'une séance commune des législatifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle par les représentants des Verts, du PS et du POP des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds : Création d'un réseau efficace de transports publics entre Morteau et La Chaux-de-Fonds.
- 1.3 concernant le classement de la motion du 20 octobre 2010 déposée lors d'une séance commune des législatifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle par les groupes des Verts : Diminution de la consommation de l'électricité.

- 1.4 concernant le classement du postulat du 28 juin 2007 déposé lors de la séance commune des législatifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle, lié au rapport des Conseils communaux relatif à la fusion de SIM Services Industriels des Montagnes Neuchâtelaises SA et des Services Industriels de la Ville de Neuchâtel ainsi qu'à la reprise de Gaz (neuchâtelois) SA GANSA, par M. André Frutschi et consorts pour les groupes des Verts de La Chaux-de-Fonds et du Locle, appuyé par le groupe POP du Locle : Pour un Service de l'énergie intercommunal ou des Montagnes neuchâtelaises.
- 1.5 concernant le classement du postulat du 8 septembre 2010 déposé lors de la séance commune des législatifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle, dans le cadre de la discussion du rapport des Conseils communaux relatif à l'adoption du règlement de la Commission d'experts pour la mise en valeur du patrimoine urbain horloger La Chaux-de-Fonds – Le Locle, par le POP (modifié) : Etude de solutions pour intégrer les partis dans la commission d'experts.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Ville du Locle
Oskar Favre
président du Conseil général

Ville de La Chaux-de-Fonds
Maria Belo
présidente du Conseil général

– Voir le plan de la salle annexé

**Séance commune – Conseils généraux
Le Locle – La Chaux-de-Fonds**

Mardi 14 novembre 2017 à 19h45

Aula de l'Ecole technique (CIFOM-ET) Le Locle

Presse
8 personnes

Conseil général Le Locle

Table composée de 4 personnes

Table composée de 6 personnes

Table composée de 6 personnes

Table composée de 6 personnes

Table composée de 6 personnes

Table composée de 6 personnes

Table composée de 6 personnes

Conseil général La Chx-de-Fds

Table composée de 4 personnes

Table composée de 6 personnes

Table composée de 6 personnes

Table composée de 6 personnes

Table composée de 6 personnes

Table composée de 6 personnes

Table composée de 6 personnes

Public à la galerie

Tribune orateur

Conseil communal Le Locle

Patrick Martinelli	Claude Dubois	Jean-Paul Wettstein	Denis de la Reussille	Miguel Perez	Cédric Dupraz
--------------------	---------------	---------------------	-----------------------	--------------	---------------

Conseil communal La Chaux-de-Fonds

Théo Huguenin-Elie	Katia Babey	Théo Bregnard	Marc Arlettaz	Sylvia Morel	Celia Clerc
--------------------	-------------	---------------	---------------	--------------	-------------

PARTERRE

Questeur	Questeur	Secrét.sup.	Secrét.	V/prés.	V/prés.	Président Oskar Favre	Présidente Maria Belo	V/prés.	V/prés.	Secrét.	Secrét.sup.	Questeur	Questeur
----------	----------	-------------	---------	---------	---------	-----------------------	-----------------------	---------	---------	---------	-------------	----------	----------

Bureau Conseil général Le Locle

Bureau Conseil général La Chaux-de-Fonds

SCENE